

VILLEDIEU-LES-POELES,  
Le 26 mai 2015

**Manche Nature**

Monsieur le président  
83 rue Geoffroy de Montbray  
50 200 COUTANCES

**Réf/N°:** CV/MG/ADM/2015/243  
**Dossier suivi par :** Marina GERARD  
**Objet :** arrêt de l'utilisation des pesticides

Monsieur le Président,

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier du 29 avril dernier alertant sur la nocivité des pesticides et l'arrêt de leur utilisation dans les collectivités locales.

Ayant travaillé en tant que collaborateur aux côtés de Jean-François LE GRAND et notamment au sein du groupe OGM du Grenelle de l'Environnement avant d'exercer mes fonctions actuelles d'élu local, je suis pleinement conscient de cette problématique que vous soulevez dans votre courrier.

Au niveau de notre Intercom, nous sommes mobilisés et avons anticipé les contraintes réglementaires de 2020 dans le cadre du lancement de notre marché d'entretien des espaces verts 2016-2019. Dans ce cadre, notre cahier des charges précise et impose aux entreprises l'abandon du recours aux pesticides et des critères d'attribution du marché sont d'ailleurs établis sur cette obligation.

En complément de nos prestataires, pour l'entretien des espaces verts réalisé par nos personnels, nous avons retiré l'utilisation des pesticides de nos pratiques. Toutefois, ces mesures représentent un coût non négligeable pour notre collectivité et nos 29 communes inscrites elles-aussi dans cette démarche. En effet, l'arrêt des pesticides nécessite de la main d'œuvre supplémentaire conséquente et vous n'êtes pas sans savoir que l'actuel Gouvernement procède à une baisse drastique des dotations aux collectivités ce qui n'incite aucunement ces dernières à s'engager dans des politiques publiques plus coûteuses et nous pouvons que le regretter vivement.

Voici les éléments d'information que je souhaitais vous apporter en réponse à votre courrier, en espérant que cela pourra répondre à vos interrogations.

**Charly VARIN**

*Président de l'Intercom du Bassin de Villedieu  
Maire de Percy*